



Démission - solde de tout compte negatif

Par **allynounette**, le **30/12/2015** à **21:40**

BonjourrrrrVoila, j'étais en congé parental qui devait s'interrompre le 21 Décembre, aillant une proposition d'emploi plus intéressante le 07 Décembre j'ai contacté mon employeur pour savoir si on pouvait s'arranger à ce que je parte sans faire de préavis, ce qui a été accepté sans soucis...rrrrJ'avais a prendre 23 CP et 3 autre en coursrrrrEt là aujourd'hui j'ai reçu mon solde de tout compte en **négatif : -48.08€** !!rrrddans la fiche de paye c'est écrit : rrr**ncp écoulé : 597.60 €**rr**ncp en cours : 6.60 €**rrn(tout deux dans la case "gains")rrrr**C.S.G et R.D.S : 17.31 €**rr**Net négatif m-1 : 516.61 €**rrn(tout deux dans la case "retenues")rrrrpuis d'autres cotisation salariales retenues à hauteur de 118.35€rrrrSi je comprend bien je ne touche pas les cp que je n'avais pas pris ??? car si c'est en rapport avec mon mois de préavis non effectuer, jamais ils m'ont précisé que je ne serais pas payé de mes cp, ils m'ont juste dit pas de soucis pour que je parte le jour meme....rrMerci de m'aider a comprendre...rrBonne soirée

Par **morobar**, le **31/12/2015** à **07:08**

Bonjour,rrVos congés payés sont repris dans le solde de tout compte, je ne comprends pas votre propos alors que vous avez même exprimé le montant (597.60 et 6.60 euro).rrMais il est vraisemblable que l'employeur vous débite de votre précompte "mutuelle/prévoyance".